



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**  
8, place du champ de foire  
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME  
tel : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthisers-sur-boeme.fr

**délibération :**  
**D\_2020\_6\_13**

L' an deux mille vingt , le vendredi 03 juillet à 19 h 00, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de réunion à la MJC, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 26 Juin 2020

Présents : 17

**Présents :** Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame GIRAUD Isabelle, Madame RENARD Annie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Votants : 18

**Objet : Convention avec  
ENEDIS \_ installation ouvrage  
électrique : parcelle Section D  
n°363 situé Boisgimon**

**Pouvoirs :**

Madame LALANDRE Sophie a donné pouvoir à Madame GIRAUD Isabelle

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame LALANDRE Sophie, Monsieur NICOLLEAU Thierry

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Monsieur le Maire rappelle que la commune avait accepté de signer une convention de servitude permettant à ENEDIS (anciennement ERF) d'installer un ouvrage électrique sur la parcelle cadastrée : section D numéro 363 d'une surface de 8m<sup>2</sup> situé Boisgimon.

Vu la convention de servitude du 4 avril 2019,

Considérant la nécessité de publier au service de publicité foncière compétent, l'acte authentique réitérant la convention signée avec ENEDIS,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le maire à signer l'acte authentique.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 03/07/2020, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le 10/07/2020

Le Maire  
Michel CARTERET